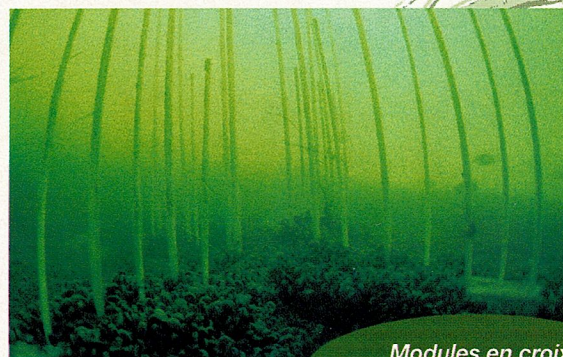
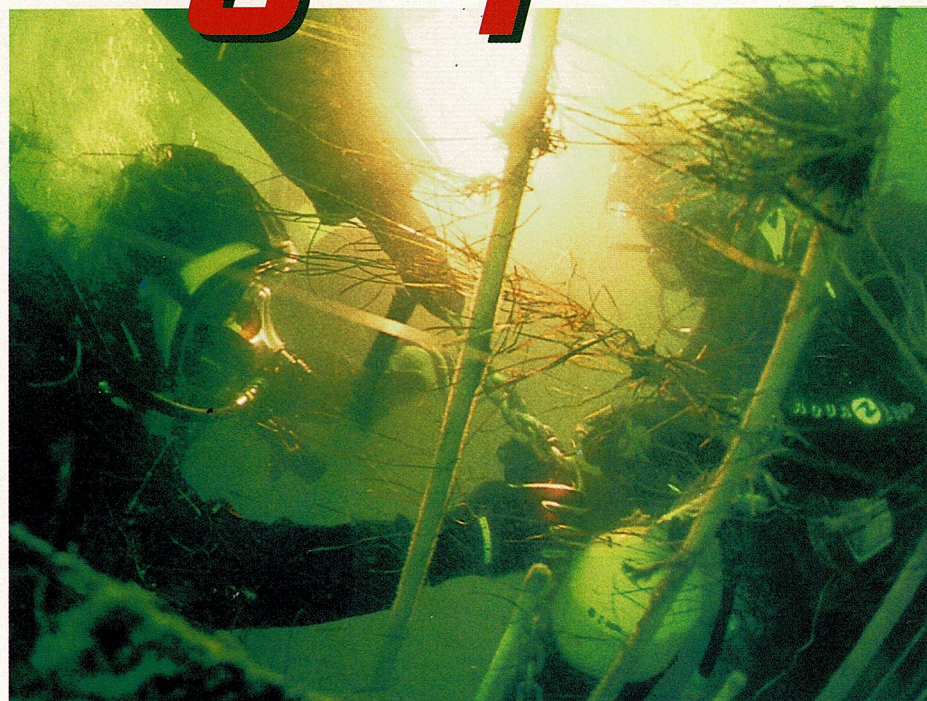


Un Récif écologique

Fils de la Leyre dont il est le gigantesque estuaire, le bassin d'Arcachon est un plan d'eau de plusieurs milliers d'hectares qui reçoit et déverse 370 millions de m³ d'eau de mer au rythme des marées...

Ce flux s'effectue entre le bassin et l'océan Atlantique à travers les célèbres passes du bassin. où des courants extrêmement violents et puissants causent une érosion dont la presqu'île du cap Ferret subit les outrages au fil du temps. Il suffit de voir disparaître dans l'océan les bunkers construits par l'armée allemande pour juger de l'importance de la dégradation du trait de côte.

En septembre 2001, la Scaph Pro a obtenu l'autorisation de tester un récif artificiel dont le but est de lutter contre cette érosion marine et secondairement de servir de base nourricière à un repeuplement en faune et en flore. Ce projet tire son originalité du caractère écologique de ce récif et d'une démarche associative et riveraine. Par Patrick Ragot.



Modules en croix atténuateur du courant.

La création d'un récif artificiel sous-marin suppose l'autorisation d'une commission nautique comportant des partenaires privés et publics intéressés par le milieu marin. Celle d'Arcachon comporte des représentants des Affaires Maritimes, du Service Maritime, de l'Union des Bateliers, du Comité local des pêches, de la section régionale conchylicole et de la Mairie de Lège Cap Ferret. L'autorisation accordée en septembre 2001 porte création d'une concession sur une zone expérimentale de 2000 m² (65 m de long sur 30 m de large). Cette commission a ainsi répondu au projet Ulysse développé par la Scaph Pro (cf. encadré) à la demande des riverains soucieux de protéger leur trait de côte face à l'érosion grandissante. Elle est complémentaire des projets mis en œuvre par les établissements publics sous forme de dragage des différents chenaux du bassin d'Arcachon ou par d'autres projets établis par des riverains utilisant des structures plus traditionnelles de type béton ou de type "chaussettes à l'Australienne". L'autorisation impose un suivi scientifique régulier et indépendant du projet. Ce suivi sera assuré conjointement par la Scaph Pro et le CETMEF (Centre d'Études Technique Maritime et Fluviale, le centre de recherche des services maritimes).



Géotextile et sacs de sable.

Le concept d'un récif léger

La plupart des pays utilisent des récifs de type lourd essentiellement bâtis sur des structures en béton ayant pour but de s'opposer mécaniquement au courant. Un récif de ce type a été implanté à Mimizan, dans les Landes, après l'échec d'une structure précédente faite de pneus lestés.

Ces récifs semblent inopérants dans le bassin d'Arcachon car ils s'ensablent régulièrement sous l'effet des courants turbulents. Le récif de la Scaph Pro a été élaboré par Dominique Bordessus, un in-

L'association Scaph Pro

L'association Scaph Pro est animée par Jean-François Marilhac, scaphandrier professionnel. Elle a pour but la création et la gestion de récifs artificiels sur la côte Aquitaine pour développer la vie sous-marine. Elle s'est fixée comme objectif l'étude, la stabilisation et la construction d'habitat sur nos fonds par immersion de module spécifique à chaque fonction.

Dans la Scaph Pro, on retrouve associés des plongeurs professionnels, des architectes, des archéologues, des photographes sous-marins. Tous les plongeurs amenés à s'immerger sont titulaires d'un certificat d'aptitude à l'hyperbarie, mention A ou B. Scaph Pro 22 av. de la dune blanche, 33950 Lège Cap Ferret. Tél. 05 56 60 59 60.

génieur aquacole et ancien collaborateur de l'architecte des maisons sous la mer, Jacques Rougerie. Son concept est celui d'une bio-construction faite de structures légères, peu coûteuses, faciles à mettre en œuvre par des plongeurs isolés et comptant sur la construction naturelle rapide et résistante de la nature. Les moules, cracoyes, algues, huîtres viennent coloniser les structures mises en place pour assurer leur pérennité et la stabilisation du fond sans laquelle celle de la berge d'un chenal ne peut être envisagée.

La mise en place, débutée dès l'autorisation le 4 septembre 2001, a nécessité une trentaine de jours de travail pour trois scaphandriers professionnels. Le financement essentiellement privé venait des riverains de la zone choisie.

Le récif se compose de sacs de sable (1 200 sacs de 30 kg ont été immergés pour la 1^{re} phase) répartis de façon organisée ou aléatoire, du géotextile positionné sur les surfaces de sable nu, fixé par bandes de 25 m de long avec des grosses mailles de 35 mm arrimées dans le sable par des poutrelles béton et des fiches métalliques. Ce géotextile a pour but de faciliter la fixation des coquillages, moules et de la vie en général arrachée par le courant, et celle d'un essaim.

Des modules atténuateurs de courant sous forme de deux épis ont également été mis en place; leur rôle est fondamental. Il s'agit de briser le courant transversal lié à la marée.

Entre ces épis atténuateurs viennent prendre place toutes sortes de modules (modules en voûte, en croix ou allongés). Des fiches bathymétriques fixées dans le sol permettent, grâce à leurs repères gradués, de suivre l'efficacité du récif en matière de stabilisation des fonds.

Les résultats

Un an de recul permet aujourd'hui de comprendre tout le bien-fondé du projet. Non seulement les modules ne se sont pas ensablés comme le sont habituellement les constructions de béton mais ils ont été totalement colonisés par les structures vivantes et servent de protection à une faune de plus en plus nombreuse. Les premières reproductions ont commencé sur le site.

L'interdiction de la pêche terrestre et sous-marine, la limitation des activités de plongée sur la zone ont probablement participé à ce développement.

Ce projet, initié par des plongeurs et bâti par eux, mérite tout notre soutien et nos encouragements pour son caractère novateur et déjà pour ses résultats. L'association Scaph Pro continue son développement, des projets sont à l'étude sur d'autres parties du bassin d'Arcachon mais également sur des zones plus lointaines telles que les côtes sénégalaises. ■

fiches bathymétriques.

Zone de calme où sont implantés les modules de repeuplement (voûte par exemple).